



COMPTE-RENDU DE RÉUNION PUBLIQUE

RENCONTRE CASVL / HUMBERT

du 21 juillet 2025

Objet : Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable et extension du réseau des eaux usées

Participants : Julien ANDORIN – Communauté d'Agglomération Saumur Val-de-Loire - Direction Environnement et Grands Equipements – Service Eau et Assainissement – Unité Etudes Travaux
Mickaël BRIAND – Sté Humbert – Conducteur de Travaux
Jacky MARCHAND – Maire de Montsoreau
Gérard DEVOS – 3^{ème} Adjoint
Axelle AUGEREAU – Secrétaire générale de mairie

Déroulement de la réunion

1. Les intervenants lors des travaux

- La Communauté d'Agglomération Saumur Val-de-Loire (CASVL)
- L'entreprise Humbert
- La Commune de Montsoreau
- La SAUR
- L'ensemble des riverains

2. Localisation des travaux

- Ruelle Bussy d'Amboise
- Rue Françoise de Maridor
- Chemin du Coteau
- Impasse du Coteau
- Rue de la Bonnardière

3. Etudes préalables

- Levé topographique (fév 2025)
- Diagnostic amiante + HAP (avril 2025)
- Investigations complémentaires (avril 2025)
- Études de projet CASVL (mai/juin 2025)

4. Motivations du projet

- Réseau d'eau potable en acier vieillissant (1960)
- Nombreuses fuites



Mairie - 24 Place des Diligences - 49730 MONTSOREAU
Tél. : 02.41.51.70.15
Mail : mairie@ville-montsoreau.fr
Site : <https://www.intramuros.org/montsoreau>



5. *Travaux à réaliser*

- Remplacement des conduites d'eau potable situées sous la voirie (680 ml)
- Renouvellement des branchements individuels pour chaque habitation (env. 36)
- Extension possible du réseau d'eaux usées pour l'Impasse du coteau (45 ml) en cours d'étude par la CASVL
- Intervention de la Sté Humbert sur le domaine privé pour le changement du tuyau jusqu'au compteur
- Dépose de l'ancien compteur et remplacement par un robinet d'arrêt
- Déplacement du point de comptage sur le domaine public en limite de propriété privée/publique
- Le conducteur des travaux contactera le riverain pour accéder à son compteur

6. *Phasage prévisionnel*

- Phase 1 : Ruelle Bussy d'Amboise
- Phase 2 : Rue Françoise de Maridor
- Phase 3 : Chemin du Coteau et Impasse du Coteau
- Phase 4 : Rue de la Bonnardière

7. *Planning prévisionnel des travaux – Durée 4,5/5 mois (sauf imponderable)*

- Phase 1 : Ruelle Bussy d'Amboise : 4 semaines, de mi-septembre à mi-octobre 2025
- Phase 2 : Rue Françoise de Maridor : 4 semaines, de mi-octobre à début novembre 2025
- Phase 3 : Chemin du Coteau et Impasse du Coteau : 7 semaines, de début novembre à fin décembre 2025
- Phase 4 : Rue de la Bonnardière : 4 semaines, à partir de début janvier 2026

8. *Gestion des déplacements / circulation et stationnements*

- Routes barrées sauf riverains sur l'ensemble des rues
- Accès véhicules sur le parking du Jardin d'Hersende
- Accès véhicules pour les riverains possibles ponctuellement
- Croisements compliqués / aires de retournements rares, voire inexistantes
- Privilégier les places de parking dans les rues adjacentes
- Contacter le chef de chantier pour accès, livraisons...
- Stationnements interdits sur la chaussée
- Pas de reouverture à la circulation soir et week-end

9. *Ordures ménagères / secours*

- Passage des camions de Kyrielle impossible sur la zone de chantier
- Dépôt des sacs d'ordures ménagères + emballages dans des bacs de regroupement
- Accès aux véhicules de secours maintenus

10. *Déroulement des travaux (principes généraux)*

- Marquage au sol et mise en place de la signalisation
- Installation de chantier – apport de fournitures
- Terrassement
- Pose et réalisation de la canalisation volante
- Réalisation des branchements
- Pose du nouveau réseau
- Remblaiement

- Contrôles de conformité
- Mise en service des réseaux
- Raccordement du nouveau collecteur d'eau potable et eaux usées
- Transfert des branchements d'eau potable
- Réfection de la voirie
- Nettoyage et évacuation

11. Contraintes

- Présence de nombreuses cavités et réseaux enterrés
- Pose canalisation volante
- Réutilisation des déblais du site
- Utilisation canalisations de type PEHD renforcé
- Compactage léger
- Terrassement sur faible largeur et profondeur minimale
- Adaptation des engins et du matériel
- Installation de chantier éloignée
- Perte de cadence

12. Coût

- Opération évaluée à 290.000 € HT pour l'Agglo de Saumur

Echanges avec les riverains concernés par les travaux

Un temps d'échange a permis aux habitants de poser leurs questions, faire des remarques :

- Engins utilisés : pas d'aspiratrice, petits engins type mini-pelle et sambrons
- Coupure d'eau : la SAUR prévient 72h à l'avance, coupure d'une demi-journée maximum
- Type de tuyau : PEHD plus adapté que le PVC
- Etude de procédé : Pose par éclatement pas possible sur de l'acier DN60
- Odeurs désagréables : revoir les canalisations (passage camera programmé par la SAUR), voir le réseau sur la plateforme SIG
- Pierres Rue de la Bonnardière : pierres existantes à conserver et à stocker par la commune
- Revêtement : enrobé / bi-couche
- Profondeur du terrassement : 70-90 cm en moyenne
- Recul sur le PEHD : dépend des contraintes, intallation des matériaux, flux des véhicules, nature du terrain
- Encrassement des tuyaux : dépend de la composition de l'eau
- Technique employée : soudures avec manchons et emboitements
- Réparations : possibles pour les exploitants
- Constat d'huissier : uniquement pour les rues et les façades, prévue semaine 37
- Parking du jardin d'Hersende : revoir le revêtement de l'accès depuis la Ruelle de la Motte – devis en cours

Suites données

Les représentants de la Communauté d'Agglomération Saumur Val-de-Loire et de la Sté Humbert indiquent que des réunions se dérouleront toutes les semaines avec la municipalité.

Clôture

Le Maire remercie l'ensemble des participants pour leur implication. Le présent compte-rendu sera diffusé sur le site internet de la commune, affiché en mairie et envoyé aux participants sur demande.